



esthétique cosmétique

CAP ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE – 1 an -

Une formation complète pour apprendre différentes techniques de soins

Les objectifs

Le CAP esthétique Cosmétique Parfumerie est le premier niveau obligatoire pour exercer la profession d'esthéticienne-cosméticienne. Il permet d'acquérir les bases essentielles pour :

- dispenser des soins de beauté (soins du visage, des mains, maquillage, épilation...)
- avoir un rôle de conseil et de vente de produits cosmétiques et de prestations esthétiques.

Le dynamisme du marché des produits cosmétiques et de parfumerie, l'apparition de nouvelles techniques de soins et l'émergence de nouvelles clientèles procurent des débouchés réels et diversifiés.

Les qualités demandées :

Être agréable, souriant(e), respecter une tenue en rapport avec la profession.

Les moyens

Etablissement dans un cadre proche de la nature.
Trois salles d'esthétique, un magasin parfumerie et un spa d'application.
Un centre de documentation et d'information.
Un équipement multimédia.
Des terrains de sport, activités de pleine nature.
A proximité de la patinoire et du centre nautique.
Desserte régulière par bus.

Conditions d'admission

Attention : formation exclusivement réservée aux détentrices d'un BAC général, technologique ou un bac pro toutes spécialités

Mini stage

Possibilité de faire une journée mini stage dans la section choisie.

Inscription

Entretien de préinscription au lycée Saint Joseph l'Amandier sur rendez vous toute l'année scolaire.

Date limite du dépôt de dossier

Juin/juillet.

Régime

Externe, demi- pension.
Statut : lycéen.

L'établissement est sous contrat d'association avec l'état et à ce titre, habilité à percevoir toutes aides : bourses, fonds sociaux, équipements professionnels.

Au lycée : vous intégrez la classe de 1^{ère} BAC Pro

L'enseignement

Le programme de formation du CAP 1 an est très dense, et comprend trois grands axes :

- des techniques esthétiques
- un enseignement théorique
- la vente conseil

Horaires hebdomadaires

MATIERES ENSEIGNEES	CAP en 1 an
ENSEIGNEMENT GENERAL	
Education civique, juridique et sociale	3 h 00
ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNEL	
EP1 - techniques esthétiques - PSE EP2 – Vente produits/prestations services EP3 – Sciences arts appliqués - biologie - cosmétologie - techniques des appareils et instruments - techniques esthétiques - arts appliqués EG2 – Maths/sciences	24 h

En entreprise :

Votre enseignement est complété et validé par des périodes de formation obligatoires en milieu professionnel :

- 12 semaines lors de l'année

Modalités d'examen :

Epreuves ponctuelles avec bénéfice de certaines épreuves grâce à votre baccalauréat

Après le diplôme

A la fin de ce cycle scolaire, deux choix vous sont offerts :

- la poursuite d'études : Term BAC pro, BTS...

Attention : selon votre bac, les cours obligatoires ne seront pas tout à fait les mêmes. Se renseigner auprès du lycée.

- l'entrée dans la vie professionnelle : instituts, chaînes hôtelières...